

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°106 du mois d'octobre 2021. Toute l'équipe **EXPERTOX** vous souhaite une bonne lecture.

*Here is our 106th newsletter of October 2021. The entire **EXPERTOX** team wishes you a good reading.*

Clarification concernant le logo point vert

Bien qu'actuellement officiellement interdit en France, les pénalités qui s'appliquaient à partir du 1^{er} avril 2021 ont été suspendues.

En effet, suite à la plainte des associations professionnelles françaises, le Conseil d'État s'est prononcé en faveur de la suspension de l'exécution du décret Point Vert. Le Conseil d'État a émis des doutes sur la légalité et la proportionnalité de la mesure et a indiqué qu'elle institue une restriction quantitative, en opposition à l'article 34 du traité de l'Union européenne (TFUE). Il a également noté que le Point Vert est utilisé dans la plupart des pays européens et a souligné que le système de sanctions du Décret français fait pression sur les producteurs pour qu'ils utilisent des emballages différents et organisent des circuits de distribution séparés. Le délai d'entrée en vigueur des sanctions (1er avril 2021) a également été jugé trop court pour laisser suffisamment de temps à l'industrie pour s'adapter.

Le juge en charge du Conseil d'État devra désormais se prononcer sur la demande d'annulation totale du décret. Aucune sanction ne peut être appliquée tant que la décision sur la demande d'annulation n'a pas été rendue.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Clarification regarding the green dot logo

Although currently officially banned in France, the penalties that applied from April 1, 2021 have been suspended.

Following the complaint of the French industry associations, the Conseil d'État ruled in favor of the suspension of the execution of the Green Dot Decree. The Conseil d'État raised doubts about the legality and proportionality of the measure and indicated that it sets a quantitative restriction, in opposition to Article 34 of the Treaty of the European Union (TFEU). It also noted that the Green Dot is used in most European countries and stressed that the French Decree penalty system puts pressure on producers to use different packaging and to organize separate distribution channels. The deadline for the entry into force of the penalties (1st April 2021) was also considered to be too short to allow sufficient time for the industry to adapt.

The judge on the merits of the Conseil d'État will now have to decide on the request for complete annulment of the Decree. No penalty can be applied until the decision on the application for annulment is made.

Le comité d'évaluation des risques (RAC) a adopté 19 avis sur la classification et l'étiquetage harmonisés

Le comité d'évaluation des risques (RAC) a adopté 19 avis sur la classification et l'étiquetage harmonisés.

Le RAC a adopté et le SEAC a approuvé son projet d'avis sur une proposition de restriction des substances dans les couches pour bébés à usage unique. Les deux comités ont convenu que la proposition de restriction pour le 2,4-dinitrotoluène est conforme aux exigences de REACH. Une consultation des parties prenantes de six mois débutera le 22 septembre 2021.

Les commissions ont également adopté quatre avis sur une demande d'autorisation d'utilisation de trioxyde de chrome et trois rapports d'examen sur des utilisations de 1,2-dichloroéthane, de trichloroéthylène et de trioxyde de chrome. Au total, le RAC a adopté 19 avis sur la classification et l'étiquetage harmonisés. Les avis incluent ceux de aussi bien des produits phytosanitaires que produits chimiques industriels tel que l'alcool benzylique.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

The Committee for Risk Assessment (RAC) adopted 19 opinions on harmonised classification and labelling

The Risk Assessment Committee (RAC) adopted 19 opinions on harmonized classification and labeling.

The RAC adopted and the SEAC approved its draft opinion on a proposal to restrict substances in disposable baby diapers. Both committees agreed that the restriction proposal for 2,4-dinitrotoluene complies with the requirements of REACH. A six-month stakeholder consultation will begin on September 22, 2021.

The committees also adopted four opinions on an application for authorization to use chromium trioxide and three examination reports on uses of 1,2-dichloroethane, trichlorethylene and chromium trioxide.

In total, the RAC adopted 19 opinions on harmonized classification and labeling. The opinions include those of both phytosanitary products and industrial chemicals such as benzyl alcohol.

Nouveau service du laboratoire EXPERTOX : analyse de la teneur de certains composants potentiellement nocifs dans les cheveux

La société Laboratoire Expertox vous propose un nouveau service appelé « ToxSeek » permettant d'analyser la teneur de certains composants potentiellement nocifs dans vos cheveux. Les substances analysées appartiennent à la famille des métaux lourds, des stupéfiants, des médicaments ou encore des polluants et autres pesticides.

En effet, le cheveu constituant une mémoire biologique, il est maintenant possible d'identifier et de dater une éventuelle exposition à une ou plusieurs substances toxiques. Les polluants absorbés par notre corps, sont transportés par notre sang. Or, le cheveu a besoin de nutriments présents dans le sang pour pousser et se développer. Ainsi, les polluants sont automatiquement captés et figés dans le cheveu.

Une longueur de cheveux de 3 centimètres est suffisante pour réaliser le test car cela correspond à environ 3 mois d'exposition aux diverses substances. Plus la mèche est longue pour les informations fournies seront

précises et complètes. Pour cela, il vous suffit seulement de commander un kit de prélèvement qui vous permet de le réaliser chez vous et de nous renvoyer l'échantillon afin qu'il soit analysé au plus vite dans nos laboratoires.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

New service from the EXPERTOX laboratory: analysis of the content of certain potentially harmful components in hair

Laboratoire Expertox offers you a new service called "ToxSeek" which allows you to analyze the content of certain potentially harmful components in your hair. The substances analyzed belong to the family of heavy metals, narcotics, drugs, pollutants and other pesticides.

Indeed, the hair constituting a biological memory, it is now possible to identify and date a possible exposure to one or more toxic substances. The pollutants absorbed by our body are transported by our blood. However, the hair needs nutrients present in the blood to grow and develop. Thus, pollutants are automatically captured and frozen in the hair.

A hair length of 3 centimeters is sufficient to perform the test as this corresponds to approximately 3 months of exposure to the various substances. The longer the wick the information provided will be precise and complete. To do this, all you need to do is order a sampling kit which allows you to take it at home and send the sample back to us so that it can be analyzed as quickly as possible in our laboratories.

Vous souhaitez nous rencontrer ?

EXPERTOX sera présent au Salon BABY du 22 au 24 OCTOBRE 2021 au Paris event center Porte de la Villette

**salon
baby**

Le Salon Baby revient à Paris Event Center – Porte de la Villette, les 22, 23 et 24 octobre 2021

EXPERTOX sera présent au Salon NATEXPO du 24 au 26 Octobre 2021 à VILLEPINTE

natexpo

2021
24-26
OCT.
Paris

Salon SANTEXPO du 08-10 novembre 2021



Salon MARJOLAINE du 06-14 novembre 2021



DU 6 AU 14
NOVEMBRE
2021

AMIDAY sur paris le 16 Novembre 2021 & sur Aix-en-Provence le 18 novembre 2021



Congrès Parfums & Cosmétique sur Chartres le 1^{er} et 2 décembre

Congrès
Parfums
Cosmétiques

1 & 2 décembre 2021

Enjeux Réglementaires

Un événement :

COSMETIC
VALLEY
FRANCE

